



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Reservé สม Moniteu belge



Déposé au greffe du Tribunal de l'entreprise de Liège

Division Huy, le

le greffier

2 2 MAI 2019

N° d'entreprise : 0506.628.921

Dénomination

(en entier): Boulangerie LIEMANS

(en abrégé):

Forme juridique : société privée à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Chaussée de Tongres 208 à 4540. Amay

Objet de l'acte: nomination cogérante

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 28 mars 2019 :

Les associés décident à l'unanimité de nommer Madame Isabelle Pirotte, domiciliée Chaussée Verte 34a, cogérante de la société avec un effet au 01/04/2019. Son mandat est prévu pour une durée illimitée et est gratuit sauf décision ultérieure de l'assemblée générale.

L'assemblée constate que la gérance est ainsi composée de deux gérants.

L'assemblée générale confère tous pouvoirs à chacun des gérants et à la SA Trigone-Conseil ayant son siège social, Voie de l'Air Pur 17/19 à 4052 Beaufays, chacun agissant seul avec faculté de substitution, en qualité de mandataire aux fins d'exécuter les résolutions qui précèdent, et notamment procéder aux évenutelles publications au Annexes du Moniteur belge et effectuer toute modification des données de la société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et des Guichets des Entreprises.

SA Trigone-Conseil Représentée par la scs Nathanaëlle PIGNEUR Elle-même représentée par Nathanaëlle PIGNEUR

Mandataire

déposé en même temps : procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28 mars 2019

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).